

# Compte Rendu de la séance de conseil du lundi 7 janvier 2019

## PROCES VERBAL de l'installation du Conseil Municipal de la Commune nouvelle de FLIZE Et de l'élection du maire et des adjoints

### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté du préfet des Ardennes N° 2018-662 en date du 23 novembre 2018

L'an deux mille dix-neuf, le sept janvier à vingt heures, le conseil municipal de la commune de FLIZE constituée de l'ensemble des membres en exercice des conseils municipaux des anciennes communes de BALAIVES ET BUTZ, BOUTANCOURT, ELAN et FLIZE se sont réunis dans la salle des fêtes, sur la convocation qui leurs a été adressée par le maire délégué de la commune siège en date du 2 janvier 2019, conformément à La loi n°2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes ; La loi n°2016-1500 du 8 novembre 2016 tendant à permettre le maintien des communes associées, sous forme de communes déléguées, en cas de création d'une commune nouvelle ; au code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2113-1 à L.2113-22 et D. 2112-1 ;

Les conseillers municipaux en exercice : ABEGG Valérie, ATHENION Michel, BIEN Daniel, BONARINI Pascal, BRAGANTINI Laurent, BRANCHUT Amélie, BRANZ Cédric, BRILLANT Quentin, CAGNEAUX Fabien, CHEVALLIOT Jean, CHEVALLIOT Gwenaël, CLASSINE André, D'ORCHYMONTE Michelle, DASNOIS Jérôme, DOUFFET Guillaume, DULIN Michel, GFELLER Emmanuelle, GILLARDIN Nathalie, GRAVÉ Elisabeth, GRAVIER Joëlle, HEMART Denise, LAPORTE Dominique, LEDENT Carmen, LEFÈVRE Michel, LEMAIRE Marie Flore, MARLET Alain, MATHY Jean-Michel, MAZZOLINI Sophie, MEUNIER Marie, MILARD Jean-Louis, MOUGEL Muriel, PASQUIER Gérard, PEGEOT Ludovic, PLOIX Delphine, ROUX Pascal, SAEGERMAN Joël, SAVARY Didier, THEVENIN Philippe, TOMBOIS Manuel, YEDRA Guy.

Séance ouverte sous la Présidence de Monsieur Cédric BRANZ, Maire délégué de la commune de FLIZE, siège la commune nouvelle, qui après l'appel nominal, a donné lecture de l'arrêté préfectoral 2018-662 du 23 novembre 2018 portant création d'une commune nouvelle FLIZE et a déclaré installer dans leurs fonctions de conseillers municipaux, les personnes citées ci-dessus :

### ELECTION DU MAIRE

Monsieur Jean CHEVAILLOT, le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil.

Présents : BONARINI Pascal, BRAGANTINI Laurent, BRANCHUT Amélie, BRANZ Cédric, BRILLANT Quentin, CHEVALLIOT Jean, CLASSINE André, D'ORCHYMONTE Michelle, DOUFFET Guillaume, DULIN Michel, GFELLER Emmanuelle, GILLARDIN Nathalie, GRAVÉ Elisabeth, GRAVIER Joëlle, HEMART Denise, LAPORTE Dominique, LEDENT Carmen, LEFÈVRE Michel, LEMAIRE Marie Flore, MARLET Alain, MATHY Jean-Michel, MAZZOLINI Sophie, MEUNIER Marie, MILARD Jean-Louis, MOUGEL Muriel, PASQUIER Gérard, PEGEOT Ludovic, PLOIX Delphine, ROUX Pascal, SAEGERMAN Joël, SAVARY Didier, THEVENIN Philippe, TOMBOIS Manuel, YEDRA Guy

Absents : ABEGG Valérie, ATHENION Michel, BIEN Daniel, CAGNEAUX Fabien, CHEVAILLOT Gwenaël, DASNOIS Jérôme.

Il a dénombré 34 conseillers présents et constaté que la condition de quorum posé par l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire.

Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L. 2122-7 du CGCT le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Secrétaire de séance : Madame D'ORCHYMONTE Michelle.

Assesseurs : Monsieur Gérard PASQUIER et Madame GILLARDIN Nathalie.

Il a demandé qui était candidat à l'élection du maire.

Un seul conseiller s'est porté candidat : Monsieur BRANZ Cédric

Chaque conseiller, à l'appel de son nom a déposé une enveloppe dans l'urne.

Membres en exercice : 40  
Membres présents : 34  
Membres votants : 34

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 34  
Nombre de suffrages déclarés nuls : 3  
Nombre de suffrages exprimés : 31  
Majorité absolue : 17

Candidat : Monsieur BRANZ Cédric

Nombre de suffrages obtenus : 31

Monsieur BRANZ Cédric a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

### **ELECTION DES ADJOINTS**

Sous la présidence de Monsieur BRANZ Cédric élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des Adjointes. Il rappelle que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue et sans panachage ni vote préférentiel. Il s'agit de listes « bloquées » comportant des candidats de chaque sexe. L'écart entre le nombre des hommes et celui des femmes ne doit pas être supérieur à un.

Le Maire propose à l'assemblée de créer **cinq postes d'adjoints**.

**Vote : unanimité**

Le Maire a constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire avait été déposée. Il a été ensuite procédé à l'élection des Adjointes au Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 34  
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 34  
Majorité absolue : 18

Candidat placé en tête de liste : Monsieur THEVENIN Philippe

Nombre de suffrage obtenus : 34

Ont été proclamés adjoints :

Monsieur THEVENIN Philippe, premier adjoint

Madame MEUNIER Marie, deuxième adjointe,

Monsieur YEDRA Guy, troisième adjoint,

Madame D'ORCHYMONT Michelle, quatrième adjointe,

Monsieur SAEGERMAN Joël, cinquième adjoint

et ont été immédiatement installés.

---

L'an deux mille dix-neuf, le sept janvier à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de FLIZE légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur BRANZ Cédric, Maire.

Date de Convocation : 02.01.2019

Présents : BONARINI Pascal, BRAGANTINI Laurent, BRANCHUT Amélie, BRANZ Cédric, BRILLANT Quentin, CHEVALLIOT Jean, CLASSINE André, D'ORCHYMONT Michelle, DOUFFET Guillaume, DULIN Michel, GFELLER Emmanuelle, GILLARDIN Nathalie, GRAVÉ Elisabeth, GRAVIER Joëlle, HEMART Denise, LAPORTE Dominique, LEDENT Carmen, LEFÈVRE Michel, LEMAIRE Marie Flore, MARLET Alain, MATHY Jean-Michel, MAZZOLINI Sophie, MEUNIER Marie, MILARD Jean-Louis, MOUGEL Muriel, PASQUIER Gérard, PEGEOT Ludovic, PLOIX Delphine, ROUX Pascal, SAEGERMAN Joël, SAVARY Didier, THEVENIN Philippe, TOMBOIS Manuel, YEDRA Guy

Absents : ABEGG Valérie, ATHENION Michel, BIEN Daniel, CAGNEAUX Fabien, CHEVAILLOT Gwenaël, DASNOIS Jérôme.

Membres en exercice : 40

Membres présents : 34

Membres votants : 34

### **2019.01 TAUX DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2123-23 et L. 2123-24, Considérant que l'article L. 2123-23 du Code général des collectivités territoriales fixe des taux maximums et qu'il a lieu de ce fait de déterminer le taux des indemnités de fonction allouées au maire et aux adjoints, Considérant que la commune compte 1188 habitants, Après en avoir délibéré, Le conseil décide de fixer le montant des indemnités de fonction au taux suivant :

Indemnité du Maire : taux 89% de 43% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1022.

Taux des indemnités des adjoints au Maire :

1<sup>er</sup> adjoint, 2<sup>ème</sup> adjoint, 3<sup>ème</sup> adjoint, le 4<sup>ème</sup> adjoint et le 5<sup>ème</sup> adjoint :

Taux 89% de 16.50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1022.

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.

**Vote : unanimité**

### **2019.02 ELECTION D'UN CONSEILLER DELEGUE**

Le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection d'un conseiller délégué.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom a déposé un bulletin dans l'urne.

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :	34
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	34
Majorité absolue :	18

Candidat : Monsieur CLASSINE André

Nombre de suffrages obtenus : 34

Monsieur CLASSINE André a été proclamé Conseiller délégué et a été immédiatement installé.

### **2019.03 TAUX D'INDEMNITE DU CONSEILLER DELEGUE**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2123-23 et L. 2123-24, Considérant que l'article L. 2123-23 du Code général des collectivités territoriales fixe des taux maximums et qu'il a lieu de ce fait de déterminer le taux des indemnités de fonction allouées au maire et aux adjoints, Considérant que la commune compte 1188 habitants, Après en avoir délibéré, Le conseil décide de fixer le montant des indemnités de fonction au taux suivant :

Indemnité du conseiller délégué :

Taux 100% de 6.00 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1022.

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.

**Vote : unanimité**

### **2019.04 DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Considérant l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, lecture faite par le Maire. Le conseil, après en avoir délibéré consent au Maire les délégations prévues à l'article L. 2122-22 du CGCT à l'exception des alinéas 2°, 3°, 13° et 19°.

En outre, Monsieur le Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération.

**Vote : unanimité**

### **2019.05 AUTORISATION DU MAIRE POUR LE RETRAIT DES PLIS ET ENVOIS POSTAUX**

Le Maire informe le conseil qu'il autorise les personnes suivantes à expédier et à réceptionner tout courrier de la mairie auprès des services de la poste de Flize :

- Mesdames BARRE Christine, BRUNET Elsa, PAILLA Gwenaëlle et SQUIVIDEN Manon, le personnel administratif.

- Madame LAPORTE Dominique et Messieurs DULIN Michel et MILARD Jean-Louis, les Maires délégués.

Mesdames MEUNIER Marie et D'ORCHYMONT Michelle et Messieurs THEVENIN Philippe, YEDRA Guy et SAEGERMAN Joël, les adjoints au Maire

**Vote : unanimité**

**2019.06 DESIGNATION DES 8 DELEGUES TITULAIRES ET 4 DELEGUES SUPPLEANTS AU SIVOM « BALCONS DES SOURCES »**

Le conseil municipal décide de procéder à la désignation de huit délégués titulaires et quatre délégués suppléant auprès du SIVOM BALCONS DES SOURCES.

1<sup>er</sup> Délégué titulaire

Sont candidats : - M. MILARD Jean-Louis - **Vote : unanimité**

M. MILARD Jean-Louis est élu délégué titulaire

2<sup>ème</sup> Délégué titulaire

Sont candidats : - M. DULIN Michel - **Vote : unanimité**

M. DULIN Michel est élu délégué titulaire

3<sup>ème</sup> Délégué titulaire

Sont candidats : - Mme. LAPORTE Dominique - **Vote : unanimité**

Mme. LAPORTE Dominique est élue déléguée titulaire

4<sup>ème</sup> Délégué titulaire

Sont candidats : - M. BRANZ Cédric- **Vote : unanimité**

M. BRANZ Cédric est élu délégué titulaire.

5<sup>ème</sup> Délégué titulaire

Sont candidats : - M. THEVENIN Philippe- **Vote : unanimité**

M. THEVENIN Philippe est élu délégué titulaire

6<sup>ème</sup> Délégué titulaire

Sont candidats : - Mme. GILLARDIN Nathalie -**Vote : unanimité**

Mme. Mme. GILLARDIN Nathalie est élue déléguée titulaire

7<sup>ème</sup> Délégué titulaire

Sont candidats : - Mme. BRANCHUT Amélie -**Vote : unanimité**

Mme. BRANCHUT Amélie est élue déléguée titulaire

8<sup>ème</sup> Délégué titulaire

Sont candidats : - Mme. MAZZOLINI Sophie -**Vote : unanimité**

Mme. MAZZOLINI Sophie est élue déléguée titulaire

1<sup>er</sup> Délégué suppléant

Sont candidats : - M. TOMBOIS Manuel - **Vote : unanimité**

M. TOMBOIS Manuel est élu délégué suppléant.

2<sup>ème</sup> Délégué suppléant

Sont candidats : - Mme MEUNIER Marie - **Vote : unanimité**

Mme MEUNIER Marie est élue déléguée suppléante.

3<sup>ème</sup> Délégué suppléant

Sont candidats : - M. CLASSINE André - **Vote : unanimité**

M. CLASSINE André est élu délégué suppléant.

4<sup>ème</sup> Délégué suppléant

Sont candidats : - Mme GFELLER Emmanuelle - **Vote : unanimité**

Mme GFELLER Emmanuelle est élue déléguée suppléante.